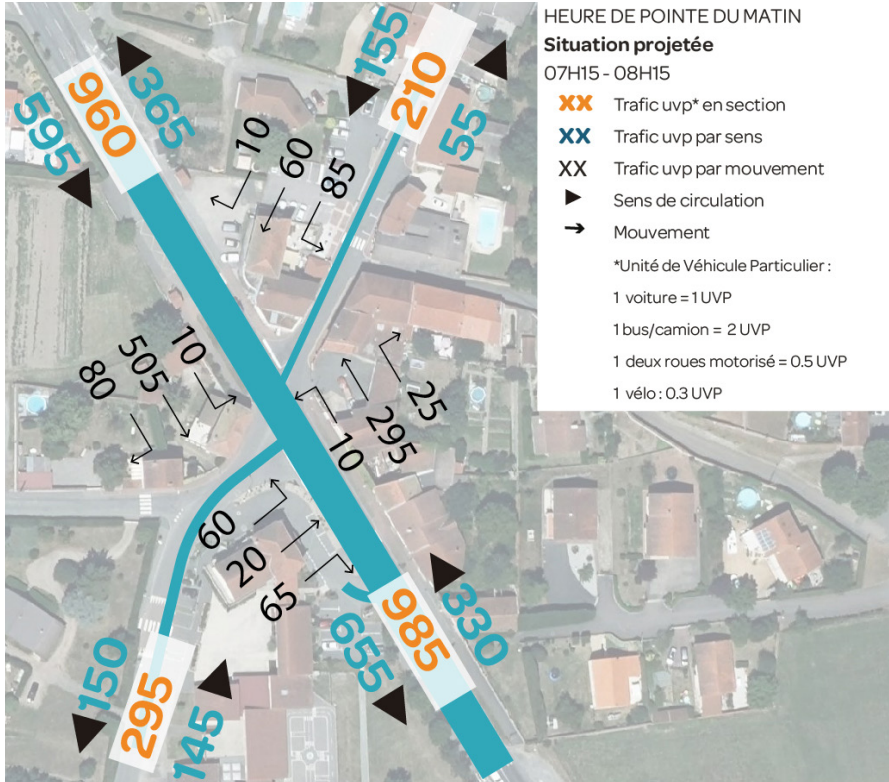
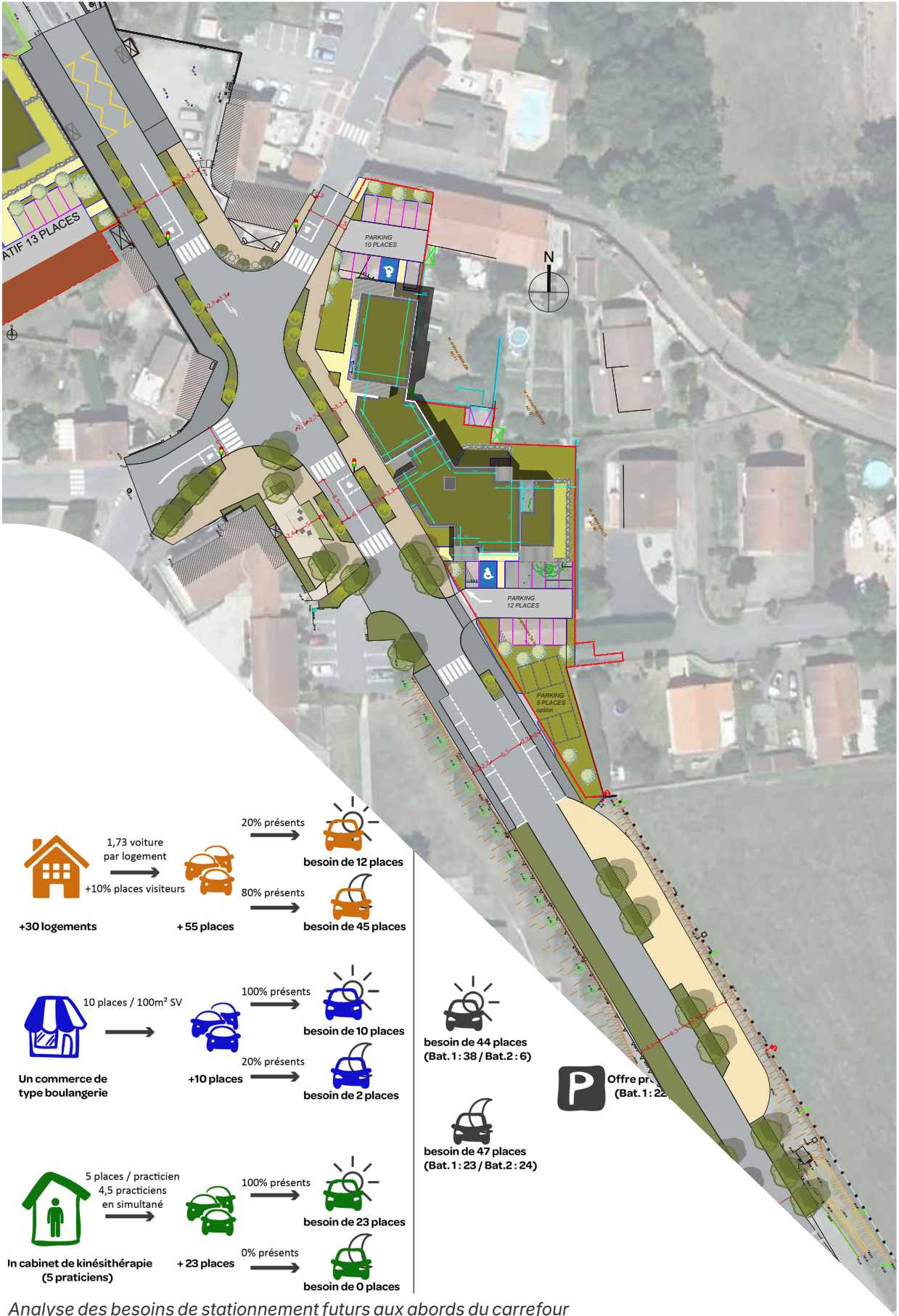


Requalification du carrefour RD1082/RD16 sur la commune de Cuzieu (42)

Résultat des comptages routiers



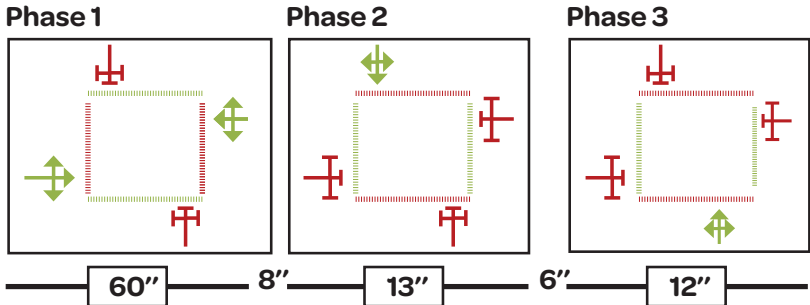
Esquisse d'aménagement du carrefour



Proposition de plan de feux

Principe de fonctionnement - hors micro-régulation

Cycle : 90"



Réserve de capacité (RC) du carrefour : 30%

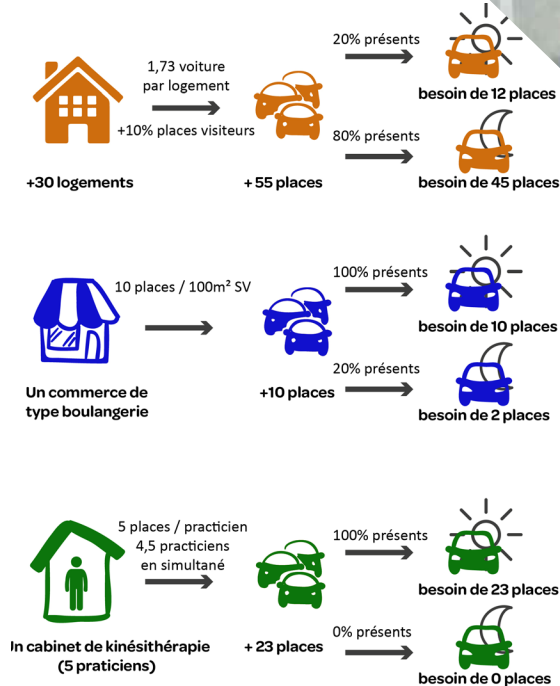
Capacité utilisée par branche et remontées de file

RD1082 sud : Réserve de capacité 190 v/h. (24%) / Longueur max : 50 mètres

RD16 sud : RC 107 v/h. (40%) / Longueur max : 20 mètres

RD1082 nord : RC 305 v/h. (38%) / Longueur max : 40 mètres

RD16 nord : RC 133 v/h. (63%) / Longueur max : 10 mètres



Analyse des besoins de stationnement futurs aux abords du carrefour

Maître d'ouvrage

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (national)

Contact : Nelly MARREL, *Cheffe de projet à la préfecture de la Loire* - nelly.marrel@loire.gouv.fr

Descriptif de la mission

La commune de Cuzieu se situe au nord de Saint-Étienne, entre les communes de Montbrison et de Saint-Galmier. La commune s'organise de part et d'autre de la RD1082 (axe principal de transit nord/sud) avec une concentration des habitations au nord et des services au sud (mairie, école, bibliothèque...). La connexion entre le nord et le sud de la commune se fait au niveau du carrefour RD1082/RD16, à l'aménagement très routier (voirie large, voie de tourne-à-gauche) et complexe (carrefour en baïonnette).

Ce carrefour pose des problématiques de sécurité autant pour les modes actifs que pour les automobilistes. Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, la commune, via le recours au support de l'ANCT, a souhaité initier une étude avec pour objectif la sécurisation du carrefour et l'amélioration des espaces publics.

Afin de répondre à la demande, ARTER a réalisé un diagnostic de l'aménagement et de la demande du carrefour. L'impact des projets de développement urbain a également été pris en compte pour estimer la future demande de trafic. Sur la base de cette analyse prospective et de la prise en compte des contraintes des usagers (agriculteurs, ABF...), une esquisse d'aménagement du carrefour a été réalisée. Le projet prévoit l'aménagement d'un carrefour à feux avec sas cyclable, la réduction de la largeur de voirie et un accompagnement paysager continu. Afin d'aider les élus vers le passage opérationnel, l'esquisse a été chiffrée et associée à un planning de mise en œuvre du projet.

MISSION
Expertises mobilités dans le cadre de projets d'aménagement

DATE
2026

ÉQUIPE
ARTER (mobilité & paysage)

CHEF DE PROJET ARTER
Laurian BADIER

MONTANT MISSION ARTER
10 350€ HT